



RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE : 4 juin 2018

HEURE : 19 h

PRÉSENTS : Anita Savoie Robichaud, Marie-Lou Noël, Percy Mallet, Rémi Hébert, Kassim Doumbia, Brigitte Mazerolle Arseneau et Mylène Chiasson.

ABSENT : Patrice-Éloi Mallet

PUBLIC : 12 personnes.

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19h.

2. Divulcation de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est divulgué.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Percy Mallet que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal

a. Réunion ordinaire du 7 mai 2018

Il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 7 mai 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b. Réunion extraordinaire du 15 mai 2018

Il est proposé par le conseiller Percy Mallet appuyé du conseiller Rémi Hébert que le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 15 mai 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi des procès-verbaux

Tous les suivis ont été faits.

VILLE DE SHIPPAGAN

Anita Savoie Robichaud SECRETARIE

Brigitte Mazerolle Arseneau SECRETARIE

MUNICIPAL
Adjointe

6. Correspondance

- (a) La greffière mentionne que la municipalité a reçu trois lettres de remerciements pour des dons octroyés, soit :
- un montant de 500\$ à la Table de concertation pour contrer la violence conjugale et familiale P.A. pour diverses activités;
 - un montant de 1 000\$ à la Maison de la Culture inc. pour la soirée d'ouverture du Festival du Théâtre Communautaire ;
 - un montant de 1 000\$ à la Fondation de l'Hôpital de Lamèque pour leur campagne de financement annuelle.

7. Rapport des comités

a) **Environnement et Sports et activités physiques**

Le conseiller Rémi Hébert procède à la lecture de son rapport pour les comités d'Environnement et de Sports et d'activités physiques et dépose son rapport.

b) **Infrastructures**

Le conseiller Percy Mallet procède à la lecture de son rapport pour le comité d'Infrastructures et dépose son rapport.

8. Affaires nouvelles

(a) **Résolution : Demande d'aide financière – projet Glamping**

Suite à une demande de contribution financière de M. Patrick Gauvin afin de couvrir les frais de raccordement d'eau pour son projet Glamping situé à Haut-Shippagan, il est proposé par le conseiller Percy Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël d'octroyer un montant estimatif de 25 000\$ plus les taxes pour les matériaux et l'installation des tuyaux de 2 pouces conditionnellement à un échange de services de production vidéo et de photographie par Bosco Médias.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(b) **Résolution : Demande d'aide financière – Colloque provincial sur la formation professionnelle pour le personnel de bureau**

Suite à une demande de contribution financière pour la 38^e édition du Colloque provincial sur la formation professionnelle pour le personnel de bureau, il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël de couvrir les frais de location du Centre des congrès de la Péninsule Acadienne d'un montant de 900\$ plus les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(c) **Résolution : Demande d'aide financière – Festival des pêches et de l'aquaculture du N.-B. à Shippagan**

Suite à une demande de contribution financière pour la 56^e édition du Festival des pêches et de l'aquaculture du N-B à Shippagan, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Kassim Doumbia que la municipalité contribue à soutenir les activités du festival en ressources humaines et matérielles tel que demandé par le comité organisateur d'une valeur estimative de 11 952\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SHIPPAGAN

Quinta Janné (Richard) MAIRE

Percy Mallet SECRÉTAIRE MUNICIPAL

adjante

(d) Résolution : Nomination d'un maire suppléant

En vertu de la l'article 48(3) de la *Loi sur la gouvernance locale*, il est proposé par le conseiller Percy Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que le conseiller Kassim Doumbia soit nommé maire suppléant pour une période de deux (2) ans se terminant en mai 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(e) Résolution : Taux de location Camping de Shippagan

Dans le but d'atteindre l'objectif qui vise l'équilibre budgétaire pour le Camping de Shippagan, les taux pour les utilisateurs ont été révisés. Les taux seront effectifs à partir du 4 juin 2018. Il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que les taux de location pour les sites au Camping Shippagan soit :

- 36,50\$ + taxes pour 3 services;
- 32,50\$ + taxes pour 2 services;
- 27,50\$ + taxes pour la section sans services.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(f) Résolution : Projet 17-31-02 – égout sanitaire rue à Tom

Suite à l'appel d'offres paru le 10 mai 2018, il est proposé par le conseiller Percy Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que le contrat pour le projet égout sanitaire dans la rue à Tom soit octroyé au plus bas soumissionnaire, soit à la compagnie Foulem Construction Ltée pour la somme totale de 357 046,25\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(g) Résolution : Assurance collective – renouvellement 2018-2019

ATTENDU que BFL Canada services conseils inc. (BFL SCI) a déposé son rapport de renouvellement face aux conditions financières du régime d'assurance collective de la Ville de Shippagan dans le cadre du regroupement en assurance collective de l'AFMNB;

ATTENDU que BFL SCI confirme que dans son rapport que les conditions financières proposées par l'assureur (Croix Bleue), pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, sont justifiées;

ATTENDU que BFL SCI indique clairement dans son rapport que l'assureur respecte intégralement ses engagements financiers garantis lors du dépôt de sa soumission;

ATTENDU que le contrat actuel avec l'assureur en est à sa deuxième année pour une durée maximale de cinq (5) ans;

ATTENDU que la Ville de Shippagan accepte de mettre en place les modifications proposées par BFL SCI en ce qui concerne la garantie santé;

ATTENDU que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés de la ville et qu'ils jugent opportun de les accepter :

Il est donc proposé par le conseiller Kassim Doumbia appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que le conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées par la Croix Bleue concernant l'assurance collective des employés de la Ville de Shippagan pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 au montant de 98 852\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(h) Résolution : Roy Consultants – plan de gestion des actifs municipaux – demande à la Fédération canadienne des municipalités

PV réunion ordinaire 4 juin 2018

VILLE DE SHIPPAGAN
Janita Annie Richaud MAIRE
Brigitte Maguelle Assen SECRÉTAIRE
MUNICIPAL
Adjointe

ATTENDU que le conseil municipal demande au personnel de présenter une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités pour l'amélioration des pratiques de gestion des actifs;

ATTENDU que la municipalité de Shippagan s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :

- préparation et rédaction de la demande de financement à la FCM;
- préparation et soumission du plan de gestion des actifs selon l'offre de services reçue de Roy Consultants datée du 11 mai 2018.

ATTENDU que la municipalité de Shippagan consacre 9000 \$ de son budget au financement des coûts associés à ce projet;

Il est donc proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Percy Mallet que le conseil municipal accepte les conditions énumérées ci-haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(i) Résolution : Demande d'aide financière – Cyclethon – Résidences Mgr Chiasson

Suite à une demande de contribution financière pour le 36^e Cyclethon des Résidences Mgr Chiasson, il est proposé par le conseiller Rémi Hébert appuyé du conseiller Percy Mallet que la municipalité accepte d'octroyer un montant de 100\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(j) Résolution : Promotion de la ville

Suite à une étude réalisée par des chercheurs de la Vancouver School of Economics à l'University of British Columbia indiquant que la Ville de Shippagan est la 2^e ville la plus heureuse au Canada, il est proposé par le conseiller Rémi Hébert appuyé du conseiller Percy Mallet de donner le mandat à l'administration d'en faire la promotion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Mot du maire

La maire fait la lecture de son rapport.

10. Levée de l'assemblée

La réunion a été levée à 20h.

11. Parole au public

La maire donne la parole au public.

L'architecte, Allain Boucher, présente les rénovations envisagées du bâtiment de l'hôtel de ville.